

**Procès-Verbal de la séance du mardi 16 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le seize juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 09 juillet 2024, s'est réunie sous la présidence de Xavier IOOS.

**Présents :** Xavier IOOS, Carole BOULAY, Denis MONEGAT, Béatrice FELIX, Gérard DOUSSAU, Marie-Claude GRESSARD, Victor GIROT, Loïc COQUIN, Monique LAFON, Alain PINARD, Martine RAYNAUD

**Représentée :** Dominique REMY

**Absentes :** Delphine BERNARD, Marion COLIN

**Secrétaire de la séance :** Martine RAYNAUD

Monsieur le Maire ouvre la séance, il est procédé à l'énonciation des pouvoirs et à la signature de la feuille de présence.

**AJOUT D'UNE DELIBERATION : Projet d'agrivoltaïsme.****1) Désignation du secrétaire de séance.**

En vertu de l'article L 2121-15 du CGCT, Mme Martine RAYNAUD est désignée secrétaire de séance.

**2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 04/06/2024.**

Le procès-verbal de la séance du 04 juin 2024 est approuvé à 11 voix pour et 1 abstention pour absence.

**3) Délibération : Décisions modificatives au budget communal Principal. (rapporteur Denis MONEGAT).**

Monsieur Denis MONEGAT, Adjoint au Maire, en charge des affaires financières expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
605	Achats de matériel, équipements et travaux	- 505,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	455,00	
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	50,00	
615231	Entretien, réparations voirie	- 1 900,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 900,00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Le Maire invite l'assemblée à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

**4) Avenant modificatif à la délibération DE\_2023\_044 (tarifs municipaux 2024). (rapporteur Carole BOULAY).**

Madame Carole BOULAY, Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative, informe l'Assemblée qu'une association extérieure à la commune souhaite proposer à ses adhérents, 2 séances d'une heure chaque semaine, pour la saison sportive de septembre 2024 à juin 2025.

Madame BOULAY rappelle la participation annuelle de 400€ pour les associations hors commune utilisant, à raison d'une heure hebdomadaire, la salle du Foyer rural. Il est donc proposé un montant de 600 € pour l'année et invite l'Assemblée à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition énoncée ci-dessus.

**5) Création d'un poste d'Adjoint administratif Principal de 2<sup>ème</sup> Classe. (rapporteur monsieur le Maire).**

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 08/09/2020,

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'Adjoint administratif Principal de 2ème Classe, en raison de la réussite au concours de l'agent actuellement en place,

**Il est proposé à l'assemblée,**

- **la suppression** de 1 emploi d'Adjoint administratif, permanent à temps complet à raison de 35h hebdomadaires.

- **la création** de 1 emploi d'Adjoint administratif principal de 2ème Classe, permanent à temps complet à raison de 35h hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 16/07/2024,

Filière : Administrative,

Cadre d'emploi : Adjoints administratifs territoriaux,

Grade : Adjoint administratif : - ancien effectif : 1

- nouvel effectif : 0

Grade : Adjoint administratif principal de 2ème Classe : - ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 64, article 6411.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

### **AJOUT D'UNE DELIBERATION : Projet d'agrivoltaïsme** (rapporteur Gérard DOUSSAU)

Monsieur Gérard DOUSSAU, Adjoint en charge des affaires d'Urbanisme et d'Environnement, informe l'Assemblée que la commune a été sollicitée par la société Verso Energy concernant l'implantation de panneaux photovoltaïques dans le cadre d'un projet agrivoltaïque. Ce projet est porté par cette société et un agriculteur récemment installé sur les communes de Lacrost et Préty et dont la commune avait soutenu la candidature lors du comité local de la SAFER.

Ce projet s'inscrit dans le cadre très restrictif du décret du 8 avril 2024 sur les installations agrivoltaïques. Il a pour objectif d'améliorer la production agricole en particulier en réalisant une meilleure gestion de l'irrigation grâce à des panneaux orientables qui suivent le rayonnement du soleil. Il assurera également un approvisionnement en électricité à un coût connu pour la production d'hydrogène au CREUSOT par Verso Energy.

La description sommaire du projet a été portée à la connaissance du Conseil municipal de Préty.

Sous réserve des prescriptions du bureau d'étude chargé d'évaluer les incidences de ce projet sur la faune et la flore à cet endroit, à la possibilité de se raccorder au point source de La Croix Leonard, de l'instruction d'un permis de construire par la commune d'un tel projet qui nécessitera de recueillir l'avis conforme de la Commission pour la Défense des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal déclare à l'unanimité des membres présents et représentés, être favorable à accueillir une telle installation agrivoltaïsme conforme aux termes du décret du 8 avril 2024 sur le territoire de la commune de Préty.

### **6) Informations et questions diverses**

#### ➤ **Affaires communales et associatives.** (rapporteur Carole BOULAY)

• **Dossier d'expulsion** : Le locataire ayant quitté son appartement sans en informer la mairie, la commune a été autorisée à faire intervenir un serrurier en présence de l'huissier en charge du dossier et de 2 témoins. De ce fait, les lieux ont été repris le mercredi 10 juillet, mais dans un état de saleté et de dégradation important. L'appartement a été vidé par les agents techniques et un gros travail de nettoyage, de désinfection et de remise en état avec le remplacement de plusieurs éléments sanitaires, électroménagers, etc. aura lieu dans les prochaines semaines.

• **Manifestations d'été** :

- 27/07 : Jubilé de l'Amicale Boule

- 14/08 : Repas républicain avec feux d'artifice et repas dansant

- 15/08 : Marché aux puces

#### ➤ **Affaires sociales.** (rapporteur Béatrice FELIX)

• **Cimetière** : Certains usagers sont mécontents de l'entretien des lieux (fréquence trop faible, herbe qui colle sur les monuments, ...). Il faut sensibiliser les gens à la végétalisation des cimetières, communiquer sur cette nouvelle façon de procéder : il faudra contacter Madame BONNETAIN pour préparer un panneau explicatif à installer dans le cimetière. Madame FELIX s'est rendue dans différentes communes pour observer les différentes techniques adoptées :

- SAINT-MARCEL, cimetière paysager impossible à reproduire chez nous s'agissant d'une grande prairie

- CIEL, plantation de petites plantes grasses rases appelées « sédum » sont positionnées entre les tombes : cette solution est intéressante, nous ferons un essai à l'automne sur un carré.

• **Repas des aînés** (dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024) : de nombreuses démarches sont déjà entreprises en amont, notamment la réservation de l'animateur Alain DAVID de ROMENAY, qui nous a proposé un devis de 388 € (remise de 3%), et la pré-commande de colis à l'Office du Tourisme de Tournus. Ce dernier propose également des mugs agrémentés d'une photo représentative du village et garnis de pâtes de fruit ou de biscuits, nous attendons le tarif de cet article. Quant au repas, l'Auberge du VILLARS doit nous envoyer une proposition sous forme de traiteur, sur une base de 26 € par personne, tarif de l'année dernière.

➤ **Travaux et projets Bois et Environnement - Carte du projet ORE + Urbanisme.** (*rapporteurs Denis MONEGAT et Alain PINARD*)

- **Travaux Champ Jean Maître** (*rapporteur Denis MONEGAT*) : Les travaux sont finis mais la réception n'est pas encore faite. Globalement, les habitants sont satisfaits.
- **Projet d'Obligation Réelle Environnementale (ORE)** (*rapporteur Alain PINARD*) : l'ORE concerne une parcelle qu'on souhaite protéger pendant 30 ans. Nous avons choisi la parcelle du Ratenalet (ZH43 + ZH42). Les acacias de la parcelle ZH42 ont été exploités. Les frais seront partagés avec l'ONF. Le principe de l'ORE peut être une source d'étude pour la réserve naturelle de LA TRUCHERE.
- **Commission Bois-Foret et Environnement** (*rapporteur Alain PINARD*) : La commission devrait se réunir afin de préparer l'évènement et lancer les invitations.

**7) Dates à retenir :**

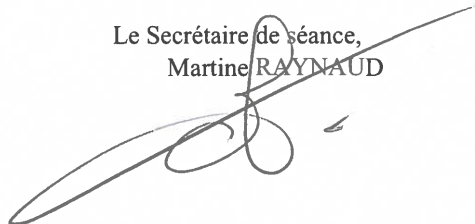
- 23/07 : Réunion à 11 heures avec les agents techniques
- 27/07 : Jubilé 75 ans de l'Amicale boules
- 14/08 : Soirée de la fête patronale avec Repas républicain et feux d'artifice
- 15/08 : Puces de l'Amicale Boule de Préty
- 20/09 : Réunion SDAGEP (Schéma Directeur réseaux d'Assainissement et eaux)

**Prochaine séance du Conseil municipal :**

- **Courant septembre 2024**

Levée de la séance : 21h55

Le Secrétaire de séance,  
Martine RAYNAUD



Le Président de séance,  
Xavier IOOS.

